REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALIER MERE ET ENFANT (CHME)

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Recrutement des trois (03) postes clés de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)

Projet : Construction et équipement d'un nouvel Hôpital Mère et Enfant à Nouakchott (MRT-1059)

Financement : Banque Islamique de Développement (BID) — Vente à tempérament, prêt BID, prêt FSID, subvention Reverse Linkage

Agence d'exécution : Ministère de la Santé / Centre Hospitalier Mère et Enfant

1. Contexte du projet

La Mauritanie a soumis une requête officielle le 14 novembre 2024 à la Banque Islamique de Développement (BID) pour le financement du projet de construction et d'équipement d'un nouvel Hôpital Mère et Enfant de 440 lits à Nouakchott. L'évaluation du projet a été conduite en septembre 2025 et le financement global s'élève à 68,35 millions d'euros, dont 61,41 millions d'euros apportés par la BID (Vente à tempérament, prêt BID, prêt FSID, subvention Reverse Linkage et bourses de formation). Le projet sera mis en œuvre sur une période de cinq (5) ans à compter du premier décaissement (prévu en juin 2027).

L'agence d'exécution est le Ministère de la Santé à travers le Centre Hospitalier Mère et Enfant (CHME). Une Unité de Gestion du Projet (UGP) sera créée pour assurer la gestion quotidienne, placée sous la supervision d'un Comité de pilotage qui assurera la coordination stratégique et le suivi-évaluation continu de l'exécution du projet. Le présent recrutement vise à doter l'UGP de quatre (4) postes clés indispensables à son fonctionnement.

- Coordinateur de l'UGP

Ces postes travailleront sous l'autorité du Directeur du CHME et en étroite collaboration avec le Comité de pilotage et la BID.

3. Description détaillée des postes

Poste 1 : Coordinateur de l'UGP

Consistance de la mission

Sous la supervision du Comité de pilotage et en parfaite coordination avec les organes concernés de la BID, le Directeur et les services du CHME, ainsi que les services concernés du Ministère de la Santé et du Ministère des Affaires Économiques et du Développement, le Coordinateur de l'UGP a pour mission :

- Préparer, conformément aux objectifs, aux délais et aux ressources du projet tels qu'indiqués dans les accords de financement, les plans annuels d'activités et les budgets annuels, et les soumettre au Comité de pilotage pour approbation et à la BID pour non-objection.
- Assurer le pilotage global, la coordination et le suivi de toutes les activités du projet, ainsi que la mise en œuvre efficace et efficiente des plans annuels d'activités et des budgets approuvés, y compris les plans de passation des marchés et les plans de décaissement.
- Servir d'interface entre l'UGP, le Comité de pilotage (Ministère de la Santé, Ministère des Affaires Économiques et du Développement, direction du CHME) et la BID, en maintenant

un climat de partenariat et des relations fonctionnelles, et en organisant la circulation de l'information entre les parties prenantes (BID, Ministère de la Santé, CHME, entrepreneurs).

- Assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du projet, diriger et coordonner l'équipe de l'UGP, et représenter l'UGP dans les différentes instances et rencontres.
- Élaborer les plans de mise en œuvre annuels et produire les rapports d'avancement périodiques (rapports d'avancement trimestriels, rapports des missions de supervision, rapport d'achèvement -) destinés au Comité de pilotage et à la BID, et veiller à la mise en œuvre des recommandations qui en découlent.
- Superviser la préparation des dossiers d'appel d'offres et des contrats, et s'assurer de la bonne application des procédures de passation des marchés conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM), aux procédures nationales et aux directives de la BID.
- Veiller à la bonne utilisation des ressources du projet et à ce que les comptes soient tenus conformément aux procédures comptables convenues dans la convention de financement, y compris les dispositions nécessaires pour la réalisation des audits.
- Assurer le respect du calendrier de mise en œuvre (approbation, signature, entrée en vigueur, décaissements, achèvement) et préparer et participer aux missions de supervision du projet, en veillant à l'application des recommandations qui en résultent.
- Suivre la mise en œuvre du projet conformément aux exigences (contenu, délais et cout) et aux plans d'actions et produire et transmettre au Comité de surveillance et à la BID les rapports d'activités périodiques (trimestriels, semestriels et annuels) sur l'avancement des indicateurs du projet et veiller à la mise en œuvre des recommandations qui en découlent.
- Préparer et participer aux visites et missions de supervision du projet, veiller à leur organisation dans les conditions voulues et à l'application des recommandations qui en font la suite,
- Organiser les réunions du Comité de pilotage et l'atelier de démarrage, et en assurer le secrétariat (élaboration et archivage des comptes rendus, diffusion et suivi de l'exécution des décisions et recommandations).
- Assurer l'application stricte des dispositions et conditions de la convention de financement relevant de sa compétence.
- Identifier, gérer et suivre tous les risques et facteurs pouvant affecter positivement ou négativement l'exécution ou les résultats du projet, et proposer aux parties aux accords toute action ou mesure corrective appropriée.

Description du poste

Intitulé du poste : Coordinateur de l'UGP

Position hiérarchique : Sous la tutelle du Ministère de la Santé et sous l'autorité du Comité de pilotage du projet ; rend compte au Directeur du CHME (Agence d'exécution)

Lieu d'affectation : Nouakchott, Mauritanie (Bureau de l'UGP au sein du CHME)

Début de prise de fonction : janvier 2027

Nature et durée du contrat : Contrat annuel renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de la durée du projet (5 ans)

Profil requis

Le candidat devra être de nationalité Mauritanienne, âgé de moins de 55 ans

1. Qualifications générales

- Diplôme supérieur (Bac+5 minimum) en gestion de projet, administration publique, ingénierie, santé publique ou domaine connexe.
- Expérience générale d'au moins 10 ans.

2. Adéquation de l'expertise et de l'expérience à la mission

- Expérience spécifique documentée d'au moins 3 ans dans un poste de responsabilité en gestion d'un projet financé par les PTFs et bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux. L'expérience avec la BID est un atout.
- Expérience avérée dans des projets d'infrastructure hospitalière.

3. Connaissance du secteur de la santé

- Expérience d'au moins 3 ans.

4. Maîtrise des langues

- Maîtrise du français (obligatoire) ; connaissance de l'arabe et/ou de l'anglais à l'oral et à l'écrit (souhaitable).

Qualités transversales : excellentes capacités de rédaction de rapports, de communication et de négociation.

Durée : 5 ans (contrat annuel renouvelable selon performance et disponibilité des fonds)

4. Gouvernance et relations hiérarchiques

- Les trois spécialistes travaillent sous l'autorité directe du Coordinateur de l'UGP.
- Le Coordinateur rend compte au Directeur du CHME (Agence d'exécution) et au Comité de pilotage.
- Tous les postes collaborent avec le consultant international recruté par le projet (assistance technique en génie civil, achats et biomédical) et avec les équipes techniques du CHME.

5. Durée, lieu d'affectation et rémunération

- Durée du contrat : 5 ans (à durée déterminée, renouvelable sous réserve de performance et de disponibilité des fonds).
- Lieu d'affectation : Nouakchott, Mauritanie (Bureau de l'UGP au sein du CHME).
- Rémunération : selon la grille salariale du projet.

6. Modalités de recrutement et grilles d'évaluation

- Procédure : conformément aux directives de la BID (sélection de consultants individuels — CI).
- Publication : avis de recrutement diffusé au niveau national (Mauritanie) et international via les canaux de la BID et du CHME.
- Dossier de candidature : CV détaillé, diplômes, attestations de travail et références.
- Comité de sélection : représentants du CHME, du Ministère de la Santé, du Ministère des Affaires Économiques et du Développement, et éventuellement un expert de la BID.

L'évaluation des candidatures se fait sur la base de grilles pondérées propres à chaque poste, structurées en quatre catégories communes, avec un total de 100 points :

- Qualifications générales (formation, formation complémentaire, expérience générale) : 30 points
- Adéquation de l'expertise et de l'expérience à la mission (expérience spécifique bailleurs internationaux, expérience sectorielle, maîtrise des outils) : 50 points
- Connaissance du secteur (infrastructures publiques / santé) ou des procédures des bailleurs : 15 points
- Maîtrise des langues (français, arabe, anglais) : 5 points

Les grilles détaillées, poste par poste, sont présentées en Annexe 1 à 4. Seuls les candidats ayant obtenu une note totale égale ou supérieure au seuil fixé par le Comité de sélection (recommandé : 70/100) et ayant satisfait aux critères éliminatoires (diplôme minimum et expérience générale minimale) seront retenus sur la liste restreinte.

7. Dépôt des candidatures

Les candidatures (CV détaillé + lettre de motivation + copie de la carte d'identité nationale, copies des diplômes et attestations de travail) seront adressées par courrier électronique à l'adresse : **secretariat.ugp.mrt_1059@chme.mr**

Date limite : le **lundi 07 décembre 2026 à 15H00 (heure de Nouakchott).**

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Fait à Nouakchott, le 25/11/2026

Le Directeur du CHME,

Agence d'Exécution du Projet MRT-1059



Annexe 1 : Grille d'évaluation — Coordinateur de l'UGP

Critères d'évaluation	Points
1. Qualifications générales	**30**
1.1 Formation : diplôme Bac+5 minimum (gestion de projet, administration publique, ingénierie, santé publique ou domaine connexe)	15
• Diplôme inférieur à Bac+5 ou domaine non pertinent = 0 point	
• Diplôme égal ou supérieur à Bac+5 dans un domaine pertinent = 15 points	
1.2 Expérience générale (≥ 10 ans requis)	15
• Moins de 10 ans = 0 point	
• 10 à 14 ans = 10 points	
• 15 ans et plus = 15 points	
2. Adéquation de l'expertise et de l'expérience à la mission	**50**

Critères d'évaluation	Points
2.1 Expérience spécifique documentée d'au moins 3 ans dans un poste de responsabilité en gestion d'un projet financé par les PTFs et bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux ≥3 ans requis	30
• Moins de 3 ans = 0 point	
• 3 à 5 ans = 20 points	
• Plus de 5 ans = 30 points	
2.2 Expérience spécifique dans des projets d'infrastructures hospitalières	20
• Aucune expérience = 0 point	
• Moins de 3 ans = 10 points	
• 3 ans et plus = 20 points	
3. Connaissance de la région et du secteur	**15**
3.1 Expérience dans le secteur de la santé en Mauritanie : 5 points par année d'expérience sans dépasser 15 points	15
4. Maîtrise des langues	**5**
Français (obligatoire) = 2 points ; Arabe = 2 points ; Anglais = 1 point	5
TOTAL	**100**

NB : le détail des notes est à usage interne du Comité de sélection lors de l'évaluation des candidatures.

